

Conditions générales - Janvier 2014

Page 1/2

1. Généralités

Parfum d'épices et/ou « nous » est représenté par Parfum d'épices Sàrl, Route de Chavannes 62, 1007 Lausanne. « Vous » est représenté par le client ou le mandant de la prestation.

Le client /le mandant de la prestation reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la confirmation de la commande, des conditions générales décrites dans ce document et déclare les accepter sans réserve.

2. Désignation de la commande

Le terme « commande » désigne la réservation d'une prestation, c'est-à-dire d'un atelier culinaire, d'un cours, d'un team building ou d'un évènement privé (chef à domicile, service cocktail ou animation commerciale) pour une date précise, un lieu et un nombre de personnes. La commande d'épices et de bons cadeaux fait également partie de la désignation « commande ». Seules les modalités de paiements sont différentes.

3. Lieux de la prestation

Lors de prestations à domicile, en entreprise ou chez un prestataire commercial, le client s'engage à laisser l'accès et l'utilisation de ses locaux sans frais à Parfum d'épices. Lors d'un évènement dans un lieu extérieur, les frais de location sont à la charge du client et le montant est explicitement indiqué dans l'offre. Le risque lié à l'utilisation du lieu est pris par le client et Parfum d'épices décline toute responsabilité en cas de dommages causés par les participants.

4. Prix

Les prix indiqués sont net et en francs suisses. La TVA est clairement indiquée pour les prestations assujéties. Les prix inscrits sur la confirmation de commande font foi. En cas d'erreur de prix sur une offre, Parfum d'épices se réserve le droit de modifier celui-ci, tout en offrant au client le choix d'annuler sa commande si le nouveau prix ne lui convient pas.

5. Déroulement et contenu des prestations

Le déroulement de la prestation ainsi que les menus communiqués dans l'offre sont donnés à titre indicatif. Des changements peuvent être intégrés à tout moment de la part de Parfum d'épices tant que ceux-ci ne changent pas la nature de la prestation.

6. Confirmation de la commande

Une commande devient ferme lorsqu'elle est confirmée par le client par email, téléphone ou par signature de l'offre. Parfum d'épices se voit le droit de refuser toute commande unilatéralement.

Le client confirmant la commande s'engage sur l'entier de la prestation, c'est-à-dire, sur le nombre participants ainsi que sur la somme totale découlant de la commande. Parfum d'épices n'est pas responsable de poursuivre les participants individuellement en cas de non paiement ou litige.

Le nombre final de participants doit être communiqué au plus tard 10 jours ouvrables avant la date de la prestation. Passé ce délai, le nombre de participants désignés lors de la commande initiale est pris en compte.



Conditions générales - Janvier 2014

Page 2/2

7. Paiement

Le paiement de la commande se fait par virement bancaire sur la base d'une facture.

Les coordonnées bancaires à utiliser pour tout paiement sont les suivantes :

TITULAIRE DU COMPTE : Parfum d'épices Sàrl, Route de Chavannes 62, 1007 Lausanne

NUMERO DE COMPTE : L 5331.88.25

BIC : BCVLCH2LXXX

IBAN : CH05 0076 7000 L533 1882 5

ADRESSE BANCAIRE : Banque Cantonale Vaudoise 1003 Lausanne

50% du montant total est exigé lors de la réservation, payable à 10 jours.

Le solde est dû au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la prestation.

Lors d'une réservation à moins de 15 jours ouvrables de la prestation, l'entier de la commande est dû en une seule fois, payable à 10 jours.

Dans des cas exceptionnels et sur accord de Parfum d'épices, le solde peut être réglé le jour même de la prestation en espèce.

Pour les commandes d'épices et de bons cadeaux, le paiement se fait sur facture, payable à 10 jours. Dans le cas d'un nouveau client, le paiement peut être exigé au moment de la commande.

Les factures non payées dans les délais impartis sont suivies d'un premier et unique rappel payable à 10 jours faisant office de sommation de payer. Passé ce délai, les procédures standards de mise en poursuite prennent place.

8. Annulation des prestations

Toutes annulations, quelques en soient les raisons, doivent être impérativement communiquées à Parfum d'épices 10 jours ouvrables avant la date de l'évènement. Passé ce délai, aucun déplacement de date ou remboursement ne sera accepté.

Le prix entier de la prestation est dû à Parfum d'épices dans le cas d'une annulation à moins de 10 jours ouvrables.

Les personnes au sein d'un même évènement peuvent être remplacées par d'autres sans frais en informant (par mail, formulaire de contact ou téléphone) Parfum d'épices.

L'annulation d'un évènement dans les délais cadres (plus de 10 jours ouvrables) engendre le remboursement des 50% sous la forme d'un avoir pour une prochaine commande. Un remboursement en espèce peut être exceptionnellement envisagé avec un accord préalable de Parfum d'épices.

Parfum d'épices se voit le droit d'annuler en cas de force majeure la prestation sans avertissement préalable.

Dans ce cas, Parfum d'épices s'engage à rembourser intégralement le montant de la commande au client ou de proposer une nouvelle date pour la prestation. Le client ne peut en aucun cas réclamer des dommages et intérêts.

9. Siège social et for juridique

Parfum d'épices Sàrl, Route de Chavannes 62, 1007 Lausanne.

No IDE: CHE-147.986.539

L'entreprise est représentée par Jérôme Binder.

En cas de litiges, Lausanne est désigné en tant que for juridique.

